



Vergadering der Afgevaardigden vzw
Assemblée des Délégués asbl

Koninklijke Kynologische Unie St-Hubertus
Union Royale Cynologique Saint-Hubert
Section 4D Section



Secr. Cattrysse Rudy - Vrz.Pr. Deplancke Jean - Pierre - Secr.Adj. Delvosal Pascale

Examen pour devenir steward.

1. Tout le monde peut devenir aide-steward sur simple demande à la section 4D qui enverra une carte d'aide-steward. L'aide steward peut demander de l'aide à un steward en fonction désigné par la Section 4D, en Wallonie Chantal Arnould et en Flandre Deplancke JP, pour infos, voir le site web.
2. Avoir officier au minimum 10 fois en temps qu'aide steward.
3. L'aide steward peut alors demander à la Section 4D de passer son examen de steward.
4. Cet examen ne peut pas être fait lors d'un concours afin de ne pas mettre en difficulté les participants de la compétition en cas de faute du steward qui passe son examen.
5. Cet examen peut être fait dans le club du steward ou sur un autre terrain, le steward conduit dans chaque classe deux conducteurs avec leur chiens. Seuls les membres du bureau de la section 4D (juge) peuvent faire passer l'examen. En Flandre Deplancke JP et en Wallonië Cattrysse R.
6. Le candidat doit atteindre 70 sur 100.

L'examen se fait sur 100 points.

- Pratique sur le terrain: 80%.
- Préparer le terrain pour un concours.
- Le steward doit connaître tous les ordres en Français, Néerlandais et en Anglais.
- Faire un schéma pour chaque grade.
- Conduire en temps que steward deux concurrents dans chaque grade.
- L'examen théorique comprend 20 questions sur le règlement: 20%.